

COMITE LOCAL des USAGERS PERMANENTS du PORT 2025



Ordre du jour

**I. Tarifs et
conditions d'usage
au 1^{er} janvier 2026**

**II. Points travaux
2025**

**III. Points
divers/Questions**

I. Tarifs et conditions d'usage au 1^{er} janvier 2026

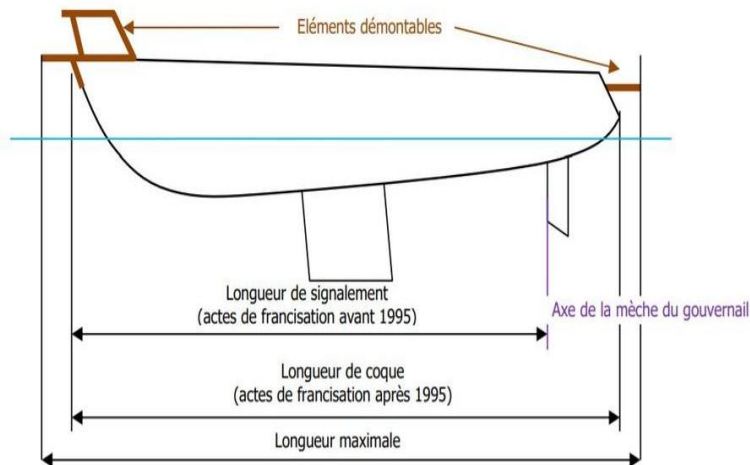
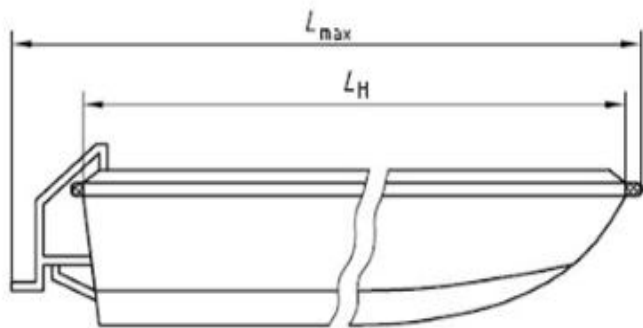
Les tarifs 2026 ont été votés et approuvés au Conseil Municipal du 26 novembre 2025.

**Augmentation
des tarifs de 1%**

**Préavis de
3 mois
si le navire
quitte le port**

**Fin de la pratique
de la tolérance
de 20 cm**

Longueur de coque (LH)



Possibilité de mesure contradictoire en présence du Maître de port sur RDV

Tarifs « ESCALES POSTE A FLOT » 2026

- ➡ Pour les usagers ayant acheté un navire déjà sous contrat annuel à flot.
- ➡ Ne s'applique pas de contribution énergétique dans ce cas-là.
- ➡ Acceptation **UNIQUEMENT** sous réserve de l'avis favorable de la commission ad'hoc préalablement à la vente du navire.
- ➡ Contrats de 12 mois minimum et maximum jusqu'au 31/12 de l'année N+1. Sans possibilité de remboursement au prorata temporis.
- ➡ Tarif appliqué = « Tarif d'escale annuel poste à flot » de la catégorie du navire.



Tarifs ANNUELS « Postes à Flot » 2026

 En cas de rupture anticipée du contrat annuel = remboursement au prorata temporis possible si :



Le navire reste au port suite à la vente =
remboursement **au prorata temporis**

OU



Le navire quitte le port (départ définitif ou destruction) =
remboursement au **prorata temporis** avec application d'un **préavis de 3 mois à compter de la date effective de départ du navire.**

Tarifs « Zone Technique » 2026

Stationnement < 1 mois : Si mise à terre avant 12h → Facturation le jour J
 Si mise à terre après 16h → Facturation à J+1

Augmentation
de 1%
des tarifs

CATEGORIES	Forfait 5 jours SAISON (16/03 au 31/07) Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau		Forfait 10 jours HORS SAISON (01/08 au 15/03) Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau	
	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 6 ^{ième} jour et /mètre linéaires	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 11 ^{ième} jour et /mètre linéaires
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	232,00 €	4,00 €	217,00 €	2,50 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	263,00 €	4,00 €	228,00 €	2,50 €
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	283,00 €	4,00 €	244,00 €	2,50 €
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	364,00 €	4,00 €	264,00 €	2,50 €
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	424,00 €	4,00 €	283,00 €	2,50 €
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	471,00 €	4,00 €	329,00€	2,50 €

Pas
d'augmentation
sur les tarifs « bers
supplémentaires »

CATEGORIES	Forfait 5 jours SAISON (16/03 au 31/07) Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau		Forfait 10 jours HORS SAISON (01/08 au 15/03) Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau	
	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 6 ^{ième} jour et /mètre linéaires	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 11 ^{ième} jour et /mètre linéaires
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	232,00 €	4,00 €	217,00 €	2,50 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	263,00 €	4,00 €	228,00 €	2,50 €
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	283,00 €	4,00 €	244,00 €	2,50 €
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	364,00 €	4,00 €	264,00 €	2,50 €
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	424,00 €	4,00 €	283,00 €	2,50 €
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	471,00 €	4,00 €	329,00€	2,50 €

Stationnement Longue durée (uniquement du 01/08 au 31/03) et dans la limite des places disponibles (> 1 mois)

CATEGORIES	Tarif TTC du 1 ^{er} mois
CAT 1 (0 à 5,00m)	212,00 €
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	237,00 €
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	268,00 €
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	399,00 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	429,00 €
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	470,00 €
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	510,00 €
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	566,00 €
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	682,00 €

➡ Le tarif « 1 mois » n'est applicable **qu'une seule fois** par période de stationnement. Au-delà de ces **30 jours**, le tarif est facturé 2€ TTC par jour et par mètre linéaire et ce jusqu'à la remise à l'eau **définitive** du navire.

Information sur les conditions du tarif « longue durée » : Celui-ci ne s'applique **uniquement** au navire mis à terre **à compter du 01/08**. Ainsi un navire sorti avant cette date ne pourra se voir bénéficier d'une modification de son forfait en faveur d'un « tarif Longue durée » même s'il se trouve toujours sur zone technique pendant cette période. Ce tarif est soumis à un accord préalable donné sur la base d'un descriptif précis des travaux envisagés, de leurs mises en œuvre et de leur durée. Au-delà du 31 mars, le tarif des bers de 4€ par jour et par mètre linéaire en vigueur s'appliquera.

Tarifs « SPECIAUX »

CATEGORIES	TARIF PAR JOUR TTC
CAT 1 (0 à 5,00m)	18,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	21,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	24,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	29,00
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	36,00
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	52,00
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	54,00
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	64,00
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	76,00

- ➡ **Tarif majoré :** + 30% du tarif annuel poste à flot pour retard de paiement et jusqu'à régularisation des sommes due.
- ➡ **Tarif pour occupation « irrégulière »** ou pour navire dont l'utilisateur n'a pas fourni les documents administratifs obligatoires et en cours de validités à l'élaboration et mise à jour annuelle de son contrat au plus tard le 28/02 de l'année en cours. Il est impératif que les contrats soient signés avant le 31/01. **A défaut le prélèvement en 10 fois ne sera autorisé.**
- ➡ **Tarif abandon manifeste du navire:** Le navire constaté en abandon manifeste sera déplacé aux frais et risques du propriétaire. Les tarifs appliqués seront les tarifs de manutention majorés de 30% auxquels s'ajouteront les éventuels frais de transport, levage par un prestataire extérieur.
- ➡ **Tarif de stationnement** Le navire constaté en abandon manifeste sera déplacé aux frais et risques du propriétaire. Les tarifs appliqués seront les tarifs de manutention majorés de 30% auxquels s'ajouteront les éventuels frais de transport, levage par un prestataire extérieur. Le stationnement sur bords sera de 15€ TTC/mètre linéaire.

Seuls les tarifs nécessitant des précisions et/ou modifications ont été présentés. L'ensemble des tarifs sont consultables sur

**le site du port @ portspalavaslesflots.com
et**

de la ville @ palavaslesflots.com

Ils seront également affichés à compter du 1^{er} janvier 2026 en capitainerie.

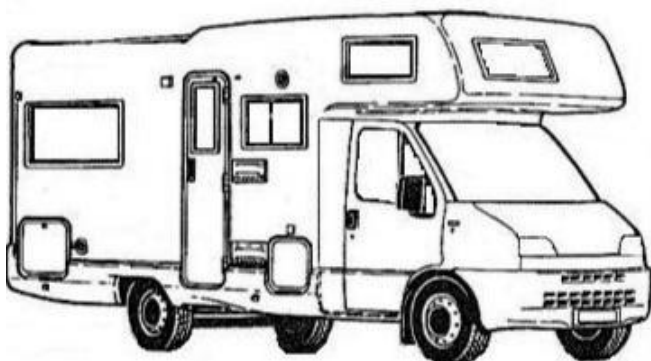


II. Travaux en cours

Requalification de la Base Paul Riquet et de la Halte Fluviale

- Montant total prévisionnel de l'opération :
3 719 583 € HT
- Montant total financé sur 2025 :
651 000€ HT
- Montant total restant à financer (emprunt, autofinancement) :
3 068 583 € HT

Fin des travaux prévus en 2029



Fin des travaux du nouveau bâtiment d'accueil
des Camping-car prévus fin 2025

Transition Numérique

- Montant prévisionnel de l'opération :
473 513 € HT
 - Montant total financé de 2024 à 2025 :
268 154 € HT
 - Montant de la subvention attribuée :
225 563€
- 
- Montant total restant à financer sur 2026 :
205 359 € HT



Ports Propres et Ports Actifs en Biodiversité

Point propre

- Montant total de l'opération :
260 858 € HT
- Montant total financé de 2024
à 2025 : **260 858 € HT**
- Montant total restant à financer
(emprunt-autofinancement) : 0€
- Montant de la subvention
attribuée : **156 514, 80€**



- Installations terminées



Biohuts: préservation de la biodiversité marine



Dragage annuel Passe du LEZ

- Montant total de l'opération 2025 :
213 152 € HT
- Opération terminée fin août 2025
- Volume de sable extrait : **7 484,21m³**



Accélération de la transition écologique « Fonds Vert »

Le Fonds Vert est un dispositif national destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires. Une subvention de **264 791€** a été accordée à la régie des Ports de Palavas-les-Flots pour l'aider à financer les actions suivantes :

➡ **Enlèvement de 15 épaves** en situation de déchéance de propriété polluant actuellement le plan d'eau. Ces épaves constituent un risque de pollution et d'entrave à la navigation. Leur enlèvement permettra :

- d'améliorer la sécurité maritime,
- de supprimer des sources de pollution,
- de valoriser la gestion des déchets nautiques.

Budget total de
l'opération :
20 000 €
Part Fonds Vert :
16 000 €

➡ **Valorisation écologique de 9 440 m³ de sédiments issus de l'opération de dragage prévue en 2026. Les objectifs étant :**

- d'améliorer la circulation hydrodynamique dans le port
- Supprimer des zones stagnantes sources de dégradation de la qualité des eaux
- Réutiliser localement les sédiments plutôt que de les traiter comme déchets.
- Utiliser un processus innovant de traitement des déchets.
- Ambition écologique

Budget total de
l'opération :
1 303 955 €
Part Fonds Vert :
248 791 €

III. Points divers/ Questions

Merci à tous




**PORTS DE
PALAVAS
LES FLOTS**

 **Palavas
les-Flots**

MEILLEURS VŒUX

Le Maire, Christian Jeanjean, président du Conseil d'Administration; les membres du Conseil d'Administration; Cyril Pagel-Grechi, directeur des Ports de Palavas-les-Flots; et toute son équipe **vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026**

CAPITAINE boulevard Maréchal Foch, 34250 Palavas-les-Flots - 04 67 07 73 50 - accueil@portsdepalavas.com